

## Concours du CAPES/CAFEP EXTERNE D'HISTOIRE et GÉOGRAPHIE 2019

### ÉPREUVE D'ANALYSE DE SITUATION PROFESSIONNELLE GÉOGRAPHIE

<p style="text-align: center;"><b>Sujet :</b> <b>Enseigner « La France en villes »</b> <b>en classe de première</b></p>
---

#### I. Éléments de présentation de la situation professionnelle

- **Document A** : Extraits du programme d'histoire-géographie de la classe de première, B.O. spécial n°9 du 30 septembre 2010 avec les aménagements de l'arrêté du 5 novembre 2012, et de la fiche Eduscol.
- **Document B** : Manuel de géographie, classe de 1<sup>ère</sup> L, ES, S, Annette Ciattoni, Anne Frémont-Vanacore, Antoine Mariani (dir.), Paris, Hatier, 2016, p. 100-101.
- **Document C** : Manuel de géographie, classe de 1<sup>ère</sup> L, ES, S, Serge Bourgeat, Catherine Bras (dir.), Paris, Belin, 2015, p. 126-127.

#### II. Éléments d'analyse scientifique et civique de la situation professionnelle

- **Document D** : Lionel Rougé, « Notion à la une : périurbanisation », *Géoconfluences*, publié le 30/03/2018. [En ligne]
- **Document E** : Jacques Lévy, « Pour une politique géographique plus juste », Propos recueillis par Aliocha Wald Lasowski, *L'Express*, publié le 05/10/2018. [En ligne]

**Document A** : Extraits du programme d'histoire-géographie de la classe de première, B.O. spécial n°9 du 30 septembre 2010 avec les aménagements de l'arrêté du 5 novembre 2012, et de la fiche Eduscol.

### Extraits du programme

#### **Thème 2 – Aménager et développer le territoire français**

Questions	Mise en œuvre
La France en villes	-Mouvements de population, urbanisation, métropolisation. -Aménager les villes : réduire les fractures sociales et spatiales. -Entre attractivité urbaine et nouvelles formes de développement : les espaces ruraux.

### Extraits de la fiche Eduscol

#### ***Problématique de la question***

Comment les dynamiques de la population modifient-elles l'organisation du territoire national et des espaces urbains et ruraux ?

#### ***Orientations pour la mise en œuvre***

Le programme ne prévoit pas d'étude de cas pour cette question, mais un traitement autour de **trois entrées générales**.

#### **Mouvements de population, urbanisation, métropolisation**

L'étude de cette entrée amène à aborder les points suivants.

- Les spécificités de l'armature urbaine de la France [...]
- Les grands traits des dynamiques spatiales de la population française au profit des aires urbaines : la France est « en villes », puisque plus de quatre Français sur cinq habitent dans une ville et que les mouvements de population (accroissement naturel et migrations internes) continuent de renforcer les aires urbaines.
- Le processus d'urbanisation : il se traduit par une spectaculaire extension spatiale, ce qui rend de plus en plus difficile de définir ce qui est urbain. Il faut donc s'interroger sur les notions de ville, d'agglomération, de métropole...
- La métropolisation : elle se caractérise par une concentration croissante de la population, de la richesse et des fonctions de commandement dans les agglomérations, mais à des degrés différents selon leur taille. C'est un facteur majeur de renforcement des polarités urbaines et des inégalités territoriales.

#### **Aménager les villes : réduire les fractures sociales et spatiales**

Il s'agit de montrer que la ville et le processus d'étalement urbain sécrètent des différenciations spatiales et sociales : concentration du tertiaire supérieur et gentrification au centre, déprise économique et difficultés sociales de certains quartiers, multiplication des lotissements de la périurbanisation de plus en plus éloignée.

Le programme limite l'étude des aménagements à ceux qui ont pour finalité de « réduire les fractures sociales et spatiales ». Menés dans le cadre des « politiques de la ville », ils tentent de les atténuer dans une perspective de développement durable : réhabilitation ou rénovation, développement de la mixité sociale, générationnelle et fonctionnelle, revitalisation économique, amélioration des transports...

**Document D** : Lionel Rougé, « Notion à la une : périurbanisation », *Géoconfluences*, publié le 30/03/2018. [En ligne]

La notion de périurbanisation est utilisée pour qualifier **l'urbanisation se réalisant autour des agglomérations, le plus souvent aux dépens des espaces agricoles et naturels**. Elle recouvre pourtant un processus protéiforme dans ses modalités d'expansion comme de transformation des espaces. Les changements dans la composition des textures invitent d'ailleurs à approcher le processus au pluriel, tant son développement et ses effets apparaissent divers selon les contextes étudiés et selon les échelles d'observation mobilisées. Depuis quelques décennies **le processus s'est diversifié socialement et spatialement, dans son peuplement comme dans ses morphologies**. La meilleure compréhension de ses ressorts, de ses limites comme de ses enjeux offre un cadre renouvelé aux contours de cette notion et en fait un outil d'analyse de la mutation des relations villes–campagnes.

Si l'on se réfère aux travaux d'historiens, cette diffusion urbaine dans les campagnes est pourtant **relativement ancienne** et semble même, par certains aspects, constitutive du développement des villes dans son versant urbain (faubourgs, banlieue, villégiature, zones d'activités...) comme dans son versant rural (ceinture de maraîchage, huerta, vignoble...). Soulignons également que ce processus concerne, selon des modalités et des formes diverses, et sous d'autres vocables, l'ensemble des pays urbanisés et en cours d'urbanisation.

Appréhendé d'abord comme un débordement résidentiel des villes, la périurbanisation se manifeste soit par production d'un espace propre dans le cadre d'une opération d'ensemble – un étalement le plus souvent sous la forme du lotissement de maisons individuelles, soit par **dissémination** et remplissage de parcelles ouvertes à l'urbanisation sans réelle planification – une dispersion ou un émiettement, là encore le plus souvent sous forme de **maisons individuelles**. En France, le processus prend une force et une ampleur particulière à partir de la fin des années 1970 sous l'effet de trois facteurs : la réorientation des politiques publiques du logement en direction d'une offre marchande orientée vers l'accès à la propriété d'une maison individuelle, la démocratisation et la banalisation de la **voiture individuelle** et de son usage au quotidien par l'amélioration des infrastructures routières, la possibilité donnée à chaque municipalité de choisir de développer ou non son urbanisation en relation avec un marché immobilier et des aspirations sociales tournés tous deux vers la possession d'une maison « à soi ». Ce « moment » a donné naissance à un type d'espace qualifié de périurbain. Celui-ci est devenu en 1996, dans le cadre du Zonage en Aire Urbaine, une nomenclature statistique – une catégorie d'espace – censée mesurer l'influence d'une ville et de son agglomération par l'intermédiaire des navettes domicile-travail. Cet espace, de plus en plus vaste à chaque recensement, comprend l'ensemble des communes dans lesquelles au moins 40 % des actifs ayant un emploi vont travailler dans la ville principale, dans les zones d'activités de l'agglomération principale ou vers d'autres zones d'activités qui parsèment **cet espace dit « périurbain », qu'il s'y réalise, ou pas, une urbanisation**.

**Document E** : Jacques Lévy, « Pour une politique géographique plus juste », propos recueillis par Aliocha Wald Lasowski, *L'Express*, publié le 05/10/2018. [En ligne]

**Vous ouvrez un nouveau champ de réflexion, la géographie de la justice. Parce qu'on n'a pas assez questionné le lien entre justice et territoire ?**

**Jacques Lévy.** Oui, les différences géographiques sont souvent perçues comme des injustices. Au cours de notre enquête auprès de citoyens européens, à la question "Qu'est-ce qu'un espace géographique juste ?", les gens répondent en termes de mobilité, d'accessibilité, de logement, d'éducation, de santé. Ce sont des priorités pour eux. [...]

**Le choix du logement participe-t-il de cette logique d'un bien commun ?**

Tous les acteurs de la ville, l'Etat, la région, mais aussi les individus eux-mêmes, par leurs capacités propres, contribuent à fabriquer un bien utile pour tous. Le logement y joue un rôle clé. Le citoyen choisit son lieu de vie selon des paramètres variables : coût, taille du logement, localisation, type d'habitat, statut (propriétaire ou locataire), maison individuelle ou espace collectif. Ce choix s'inscrit dans un projet durable. Alors que les gens font face, aujourd'hui, à beaucoup d'incertitudes dans leur vie professionnelle, l'acquisition d'un bien immobilier leur permet de trouver une forme de stabilité et de réassurance. [...]

**Quel domaine doit encore être renforcé pour une meilleure relation entre l'espace et la justice ?**

Il n'y a pas encore assez de prise en compte de la solidarité entre les espaces du territoire. [...] Mais encore faut-il bien comprendre les besoins de la population. Savez-vous que la population qui s'installe dans des zones à faible densité (montagne ou campagne) a bien conscience du manque de services. D'ailleurs, elle ne s'en plaint pas forcément. Les habitants savent qu'il n'y a pas de CHU ou d'université à proximité. Dans ce cas précis, leur choix d'habitation ne relève pas d'une injustice sociale, mais d'une liberté individuelle.

**Quels sont les domaines où les habitants réclament davantage de justice ?**

Trois domaines, essentiellement, préoccupent la population : l'accès à l'éducation, le respect des règles pour tous et la lutte contre la pauvreté. Si ces trois objectifs forment un enjeu commun, pour le reste, les habitants souhaitent une liberté individuelle plus grande. [...] Chacun citoyen veut suivre un projet de vie comme il l'entend : voyager, faire de l'art ou du sport, retrouver la nature, décorer sa maison ou collectionner des objets. Sur ce point, l'Etat et le gouvernement n'ont pas de raison de se mêler des projets de chacun.

**Alors que doit faire le politique ?**

Mener une politique géographique juste, c'est d'abord assurer l'égalité pour tous dans l'accès à un projet libre. Face aux inégalités existantes dans le pays, ce n'est pas un nouveau découpage local qui va, comme par magie, changer le territoire. Au contraire, la fragmentation des espaces est plutôt mauvais signe. Il faut davantage renforcer l'équilibre et la cohérence géographiques. [...]

**Les habitants doivent-ils participer à la réflexion sur la justice du territoire ?**

Les débats sur la ville doivent impliquer tout le monde. [...] Plusieurs formes de participation sont possibles : comité d'éthique, mouvements sociaux, décision collective, "citadinité numérique". Ces dynamiques transversales ne remettent pas en cause la démocratie représentative. Notre idée est la mise en place d'une "démocratie interactive".